

# Terres et Rivières Durables

Bulletin d'information de l'OBVMR n°11 - mars 2012

## SOMMAIRE

	Page
Ondes positives à la directrice.....	1
Rassemblement TRD, 3 <sup>ième</sup> éd.....	1
GAAR et distribution d'arbres .....	2
Actualité du PDE.....	2
Nouvelles du projet en milieu agricole...	3
Implantation de techniques de revitalisation au parc Les Fourches.....	4
Souci de la qualité de l'eau chez Uniboard Canada.....	4
Macroinvertébrés benthiques.....	5
Éducation dans les camps de jour.....	5
État de santé. De nos lacs.....	6
Appui des municipalité à la diminution de la consommation d'eau potable.....	7
Un peu d'information sur l'OBVMR.....	8



### Ondes positives à la directrice

À la suite d'un fâcheux accident de paraski en février dernier, Mireille Chalifour, directrice générale de l'OBVMR est clouée chez elle, jambe immobilisée. Cela n'empêche en rien les activités de l'organisme. Tout les employés s'activent à mener à bien chaque projet durant son absence. D'ici son retour complet, l'équipe lui souhaite un prompt rétablissement.

Ce bulletin fait une rétrospective des activités de 2011 et présente quelques projets pour 2012. Merci à chacun pour leur participation passée ou future!

### Événement Terres & Rivières Durables 3<sup>ième</sup> édition

À nouveau en 2012, la troisième édition de l'évènement Terres & Rivières Durables aura lieu à la fin avril, début mai (date à confirmer). Cette année nous désirons abordés le sujet du ruissellement en milieu agricole et municipal.

La gestion inadéquate des eaux de ruissellement et l'absence de mesures de rétention des sols peuvent avoir des impacts considérables sur le milieu aquatique. En effet, elles deviennent une source d'éléments polluants tels que des formes solubles d'éléments nutritifs et d'autres substances chimiques, des sédiments, des pesticides, du phosphore particulaire et de l'azote organique. Lors de l'évènement, nous souhaitons sensibiliser les municipalités et les agriculteurs à l'utilisation de mesures d'atténuation des sédiments.

*2.1.2.A 2.4.1.B*

*2.4.1.D 2.4.3.A*

*2.4.3.B 2.5.1.D*

*2.6.3.B 5.2.1.F*

#### Vous connaissez le prix Terres et Rivières Durables?

Ce dernier vise à souligner l'implication des différents acteurs du milieu dans l'amélioration de la qualité de l'eau de la région. De par leur contribution constante, ceux-ci méritent que leurs apports important soient honorés.



Les nombres en jaune (ex: 2.1.2.D) correspondent à une action du Plan d'action de l'OBVMR. Pour une liste avec description, consulter la page en milieu de bulletin.



Au printemps 6430 arbres et 537 arbustes ont été distribués sur tout le territoire du bassin versant Matapédia-Restigouche. Plusieurs municipalités et organismes du milieu ont participé à la distribution d'arbres et du groupe d'achats d'arbustes riverains un succès. À l'automne, 1430 autres arbres ont été distribués.

C'est dans le cadre du Plan d'intervention 2007-2017 sur les algues bleu-vert, financé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ainsi qu'avec la collaboration de la pépinière Somival qu'à chaque année, l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche peut offrir aux gens du territoire de participer à la campagne de distribution d'arbres et au groupe d'achats d'arbustes riverains.

Si vous désirez recevoir des arbres pour vos bandes riveraines cette année, je vous encourage à nous contacter pour connaître les essences disponibles.

### Actualités du Plan directeur de l'eau

La rédaction du plan directeur de l'eau du bassin versant Matapédia-Restigouche est pratiquement achevée.

L'OBVMR se tourne maintenant plus activement à la signature d'ententes de bassin. Celles-ci identifient des engagements et/ou des actions pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs du plan directeur de l'eau. Elles se divisent en 4 types d'action (Acquisition de connaissances, aménagement du milieu, incitatifs fiscaux, réglementation et sensibilisation). Ces ententes concernent les secteurs municipal, agricole, récréotouristique, forestier et industriel. L'OBVMR a rédigé 116 ententes réparties en 59 porteurs de ballons. La plupart de ces ententes ont comme échéance décembre 2014. D'ici là, plusieurs actions visant la protection, la restauration et la mise en valeur de la ressource eau seront entreprises dans la vallée.

#### ENTENTE DE BASSIN

2.1.1.C PRENDRE CONNAISSANCE DES INFORMATIONS DISPONIBLES CONCERNANT LES ZONES SENSIBLES OU PROBLÉMATIQUES.



La présente entente ne constitue pas un contrat. Elle identifie des engagements et/ou des actions pour la réalisation d'un ou de plusieurs objectifs du plan directeur de l'eau. Les parties conviennent que leurs engagements contenus dans la présente constituent des obligations morales seulement, et qu'ils ne revêtent aucun caractère obligatoire dont l'exécution pourrait être recherchée en s'adressant aux tribunaux.

#### Mise en contexte :

Il est important de cibler les endroits où la bande riveraine est de faible qualité, ainsi que ceux qui présentent des habitats aquatiques potentiels. Les connaissances de l'OBVMR doivent donc être mieux connues dans le milieu.



Depuis juillet 2010, les agricultrices et agriculteurs du territoire se mobilisent afin de travailler ensemble sur la diminution des problématiques d'érosion au champ et aux berges ainsi que sur le maintien de bandes riveraines efficaces autour des cours d'eau et des milieux humides. Actuellement, un peu moins d'une vingtaine de fermes participent au projet et plusieurs autres ont témoigné leur intérêt pour y contribuer prochainement. Les fermes concernées par ce projet ne sont pas uniquement celles qui présentent des problématiques d'érosion sur leurs parcelles. Plusieurs productrices et producteurs sont engagés dans ce projet afin de soutenir cette mobilisation collective du milieu agricole pour la conservation du bassin versant du lac Matapédia.

En 2011, l'OBVMR a réalisé un inventaire des secteurs agricoles sur l'ensemble des tributaires de la rive sud du lac Matapédia (bandes riveraines, substrat, dynamique du cours d'eau, inventaire des milieux humides, habitats aquatiques, inventaire des ponts, ponceaux et traverses à gué, zones d'érosion des berges...). Une évaluation de la qualité biologique a aussi été effectuée au travers de l'échantillonnage de macroinvertébrés benthiques (larves d'insectes vivant dans le fond des cours d'eau). Un suivi de la qualité de l'eau en milieu agricole a été effectué entre mai et novembre 2011 pour 14 stations réparties sur l'ensemble des tributaires de la rive sud du lac Matapédia. Ce suivi environnemental a permis de déterminer les apports en phosphore et en matières en suspension de chacun des cours d'eau suivis.



*2.1.1.A 2.1.1.B 2.1.2.B 2.1.2.I 2.1.2.J 2.1.3.B 2.5.1.A 2.5.1.B*

*2.5.1.C 2.5.1.D 2.5.1.E 2.5.1.F 2.6.1.B 2.6.1.E 2.6.3.A*



Une clé d'ancrage a été creusée à la base des gabions (mur de soutènement) le long de la berge. Celle-ci sert à ancrer le matériel de stabilisation : treillis de métal, natte de coco et géotextile. Le géotextile est utilisé pour empêcher le sol sous la clé d'ancrage de partir avec l'eau. La natte de coco est utilisée pour stabiliser la surface du sol. Elle est constituée de fibre de coco et elle est donc biodégradable et sa durée de vie est de 2 à 3 ans. Sous la natte on dépose une légère épaisseur de terre noire et de la paille. Finalement, le treillis de métal déposé par-dessus la natte de coco sert à tenir tout le matériel. Des fascines ont été installées à la base de gabions pour faire office de barrière au ruissellement. Ils sont constitués de branches de saules et de foin, le tout entouré dans la natte de coco. À l'automne, et au printemps 2012, sont des étapes de revégétalisation où l'on plantera des arbres et arbustes. Il ne reste qu'à attendre la fonte des neiges pour connaître le succès de la revégétalisation du parc de Fourches.



**Souci de la qualité de l'eau chez Uniboard**

En novembre dernier, l'usine d'Uniboard Canada, situé à Sayabec ainsi que l'OBVMR ont organisé une plantation d'un peu plus de 200 arbres et d'arbustes sur les rives du ruisseau Hazel.

L'usine de Uniboard Sayabec, comptant plus de 365 employés, est un moteur économique très important dans la région. Elle utilise des résidus d'usine de transformation du bois dans sa production de panneaux de particules. Plusieurs cours d'eau intermittents sillonnent les environs de l'usine, en plus du ruisseau Hazel. Il apparaissait donc nécessaire de tenir une opération de plantation afin d'améliorer le rôle écologique des bandes riveraines. L'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche leur a donc proposé un plan de revégétalisation des fossés et des bandes riveraines du ruisseau Hazel. L'objectif de cette opération est de stabiliser les rives du site pour prévenir l'érosion et d'améliorer la qualité de l'eau de ce tributaire.

Les démarches entreprises démontrent la bonne volonté et l'intérêt que porte l'usine Uniboard Sayabec pour la qualité de leur cours d'eau. En tant que moteur économique d'importance, il est rassurant pour la population de constater que ça leur tient à cœur.





L'OBVMR a offert des ateliers de formation sur l'identification des larves d'insectes aquatiques; de merveilleux indicateurs de la santé des cours d'eau.

Ces ateliers avaient comme objectif de présenter aux citoyens de la région comment les employés de l'Organisme de bassin versant parviennent à connaître l'état de santé des cours d'eau et quels insectes y vivent. L'étude des macroinvertébrés benthiques, c'est-à-dire les petits insectes qui vivent au fond des cours d'eau, sont de bons indicateurs de la santé d'un ruisseau ou d'une rivière. Les différentes espèces que l'on y retrouve possèdent chacun une sensibilité à la pollution qui lui est propre. Ainsi, selon les espèces identifiées, il est possible de connaître l'état de l'habitat aquatique.

C'est grâce aux citoyens que l'Organisme de bassin versant peut analyser plus rapidement les échantillons récoltés à l'été 2011. La récolte des insectes a été faite dans les ruisseaux situés au sud du lac Matapédia, c'est-à-dire St-Laurent, Lauzier et Tannerie. L'étude en cours porte sur l'impact d'une bande riveraine de qualité sur l'habitat aquatique.

D'autres ateliers auront lieu cette année. Pour manifester votre intérêt ou pour connaître la date de la prochaine formation, vous pouvez communiquer avec nous ou consulter notre agenda sur notre site Internet. C'est avec votre aide que nous allons faire une différence dans la santé des cours d'eau de la vallée.

**Éducation dans les camps de jour****2.2.1.C**

Le programme J'adopte un cours d'eau a été appliqué dans le camp de jour du Mont-Climont de Lac-au-Saumon ainsi que dans celui de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. L'OBVMR, coordonnateur régional de J'adopte, avec deux jeunes de Jeunesse Canada Monde ont effectué différentes activités empreintes de dynamisme durant la saison estivale!

Habituellement appliqué dans les écoles, ce projet consiste à récolter et à identifier des macroinvertébrés benthiques (larves d'insectes, mollusques, écrevisses, sangsues et vers) peuplant le fond des cours d'eau. Étant particulièrement sensibles aux changements de nature de leur habitat, ces insectes représentent un excellent indicateur de la qualité environnementale globale d'un cours d'eau.

Les jeunes sont amenés, de part divers activités, à se sensibiliser à la qualité de leur cours d'eau et aux différents macroinvertébrés vivant dans celui-ci.

C'est en raison d'une journée par semaine que ces jeunes du bassin versant ont eu le plaisir de rendre « l'éducatif agréable »! L'OBVMR espère toucher encore plus de camp de jour cette année.

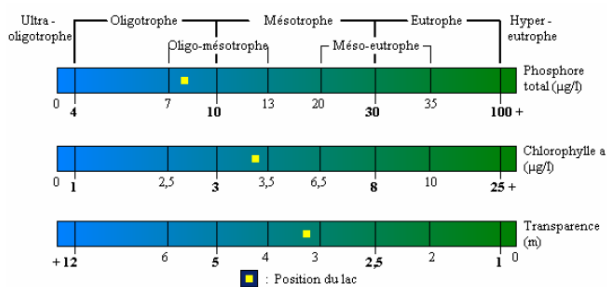


# État de santé de nos lacs

Différents lacs du bassin versant ont été suivis au cours de l'été 2011 au niveau de la transparence et de certains paramètres physico-chimiques. Voici quelques résultats en bref et le niveau d'eutrophisation :

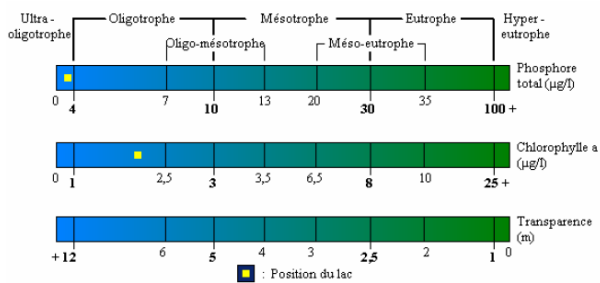
## Nemtoyé : Oligo-mésotrophe

### Classement du niveau trophique - Été 2011



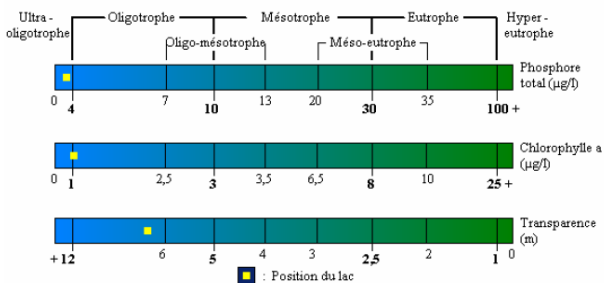
## Humqui : Oligotrophe

### Classement du niveau trophique - Été 2011



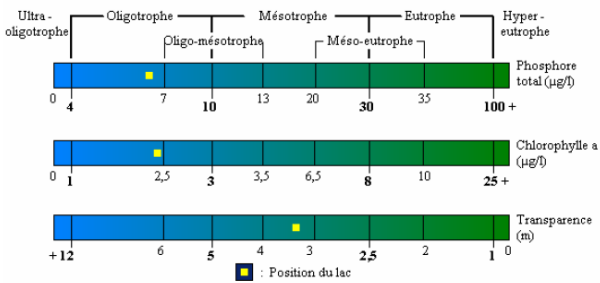
## Huit-Milles : Oligotrophe

### Classement du niveau trophique - Été 2011



## au Saumon : Oligotrophe

### Classement du niveau trophique - Été 2011



### Eutrophisation :

Processus de vieillissement naturel d'un lac. L'eutrophisation est caractérisée par l'apport supplémentaire en éléments nutritifs (phosphore) et par l'augmentation de l'activité biologique (quantifiable à l'aide de la chlorophylle des végétaux et algues).

D'autres lacs ont également été suivis, cependant, seules des mesures de transparence ont été prises. Voici la transparence moyenne:

**Lac Angus** : 6.1 m, **Lac Pitre** : Fond du lac (3.5 m), **Lac Indien** : 1.3 m

**Lac Matapédia** : Station A = 4.3 m Station B = 4.58 m Station C = 3.8 m

### Transparence :

Plusieurs facteurs affectent la transparence. Par exemple, la quantité d'algues microscopiques a un effet sur la transparence.



## Toilettes à faible débit

Dans le bassin versant, il n'y a présentement aucune réglementation municipale ou mesure incitative qui existe pour la diminution de la consommation d'eau. Le traitement de l'eau potable et des eaux usées occasionnent des coûts collectifs encore plus élevés pour les petites municipalités. Des incitatifs peuvent être explorés pour diminuer la quantité d'eau à traiter. Dans une municipalité, l'utilisation d'eau résidentielle atteint 57 %. Dans une maison, 30 % de l'eau est utilisée pour les toilettes. En diminuant le tiers la quantité de l'eau traitée d'une municipalité, des milliers de dollars pourraient être évité, soit un coût notable sur la quantité d'eau traitée par les municipalités. Deux pistes de solution ont été envoyées aux municipalités. La première consiste à instaurer une réglementation exigeant l'installation d'une toilette de faible débit dans les nouvelles constructions. L'autre piste consiste à inciter les quincailleries locales à ne plus distribuer de toilettes non économes en eau.

5.1.1.C 5.1.1.D

Selon l'emplacement de vos gouttières, choisissez celle qui est la plus accessible pour arroser votre jardin. L'emplacement idéal est en retrait, non visible de la rue et des voisins le plus possible.



2.3.2.G

## Barils de récupération d'eau de pluie

La récupération de l'eau de pluie diminuera d'autant les eaux de ruissellement suite aux pluies abondantes que le coût des traitements des eaux potables et usées. Un tel dispositif peut contenir jusqu'à 200 litres d'eau, ce qui est suffisant pour satisfaire aux tâches extérieures. Nos platebandes ne sont pas exigeantes au niveau du traitement de l'eau. Elle ne demande pas de traitement visant à diminuer la dureté ni d'être potable. D'ailleurs, l'eau adoucit peut être nocive à la longue pour vos jardins à cause des sels. Dans notre région, l'usage des barils de récupération d'eau de pluie n'est pas très fréquent. Cela permettrait pourtant de réduire la quantité d'eau de pluie qui est envoyée vers les égouts, les surplus de pluie et qui, du coup, augmentent l'eau à traiter.

Couvercle avec grillage anti débris et anti moustique

Prise de débordement



Robinet pour connecter un boyau ou remplir un autre contenant



### François Messier :

C'est avec un grand plaisir que je me joins à l'équipe de l'OBVMR. Passionné de plein air et amoureux de la nature, je suis très engagé envers la gestion durable de nos ressources naturelles, que ce soit l'eau, l'air, la forêt ou la biodiversité. Je m'intéresse principalement aux liens qui existent entre l'homme et son milieu de vie : la géographie. À travers les cartes et l'étude du territoire, je fais ressortir les processus géologiques et hydrologiques qui forment les rivières et donnent naissance aux formes que l'on perçoit dans notre paysage. Que ce soit pour l'aménagement des cours d'eau, la restauration des habitats du poisson ou la préservation de la qualité de l'eau potable, j'espère que mon engagement au sein de la communauté et mes conseils professionnels contribueront à valoriser la richesse de nos plans d'eaux et créer une participation citoyenne active vis-à-vis ces enjeux. Au plaisir de vous rencontrer!

### Nadia Vaillancourt :

Avant tout, on me décrit comme une passionnée d'eau et de forêt. Mon parcours professionnel a débuté par une formation de biologiste en aménagement des ressources fauniques, avec une mineure en foresterie environnementale. Suivant mon courant, j'ai œuvré plusieurs saisons dans le domaine de la caractérisation et de l'aménagement de cours d'eau, occupant souvent des postes de technicienne de la faune. Également, le travail au niveau de la forêt privée, à développer la mise en valeur des ressources fauniques et aquatiques, de concert avec l'aménagement forestier, a alimenté ma route. Un passage de 5 ans dans une réserve faunique m'a permis de me familiariser avec la récolte et la conservation des ressources halieutiques. Et puis pour finir, je ne pourrais taire mon engouement pour la vulgarisation et l'éducation, qui m'a poussée à partager ces passions en donnant des ateliers éducatifs sur la forêt dans les écoles de la région. J'espère que mon dynamisme et ces expériences pourront contribuer à avancer le beau mandat qu'à la belle équipe de l'OBVMR!

### Mot d'au revoir de Francis Côté

Au courant du mois d'avril, je quitterai mon poste de conseiller en environnement pour me diriger vers la région de Québec. Ce n'est sans peine que je laisse la Vallée et mes coéquipiers, je suis cependant confiant que l'expérience que j'ai acquise durant mon séjour au sein de l'organisme me sera d'une grande utilité dans le futur. Je suis impatient de relever de nouveaux défis et mettre encore une fois mes compétences au service de l'environnement. Je tiens à souhaiter bon succès à mes collègues et amies dans les projets présents et futurs.

### Un commentaire à nous faire?



[www.matapediarestigouche.org](http://www.matapediarestigouche.org)

165 rue St-Luc  
Causapscal, Qc, G0J 1J0  
Téléphone: 418 756-6115 postes 7013 et 7014  
Télécopie: 418 629-3119  
Courriel: [direction@matapediarestigouche.org](mailto:direction@matapediarestigouche.org)



- 1.3.1.A. Effectuer un suivi environnemental avec les intervenants de la région.
- 2.1.1.A Caractériser les bandes riveraines du territoire.
- 2.1.1.B Inventorier les bandes riveraines sensibles (hauteur de talus, pente et largeur de bande riveraine efficace).
- 2.1.2.A Sensibiliser les riverains de tous les secteurs d'activités à la revitalisation de leur terrain.
- 2.1.2.B Encourager les producteurs agricoles à protéger leurs bandes riveraines naturelles.
- 2.1.2.C Créer des bandes riveraines modèles sur des terrains agricoles, municipaux et citoyens.
- 2.1.2.D Revégétaliser les bandes riveraines.
- 2.1.2.I Renaturaliser et/ou revégétaliser les anciens accès aux cours d'eau des terres agricoles.
- 2.1.2.J Informer les agriculteurs sur les moyens d'ensemencement rapides d'herbacées pour les bandes riveraines
- 2.1.3.B Informer les agriculteurs sur les bandes riveraines productives à valeur ajoutée, selon des principes d'agroforesterie.
- 2.2.1.A Effectuer un suivi environnemental avec les intervenants de la région.
- 2.2.1.C Encourager le programme «J'adopte un cours d'eau» dans les écoles du territoire.
- 2.2.1.D. Poursuivre le Survol Benthos.
- 2.2.1.E Créer un réseau de vigilance des lacs.
- 2.3.2.G Instaurer un soutien financier pour fournir des barils de récupération des eaux de pluie à bas prix.
- 2.4.1.B Promouvoir et faciliter l'installation et l'entretien type de mesures d'atténuation (trappes à sédiments, saignées et bennes filtrantes) à la jonction des fossés routiers et des cours d'eau.
- 2.4.1.D Sensibiliser les entrepreneurs en construction à réviser leur méthode de construction d'infrastructure afin de diminuer l'apport de sédiments aux fossés routiers et aux cours d'eau.
- 2.4.3.A Sensibiliser à l'aménagement des descentes collectives de bateaux en biais avec un couvert végétal.
- 2.4.3.B Appliquer des mesures pour limiter l'apport des sédiments aux débarcadères publics (en biais, trappe à sédiments, etc)
- 2.5.1.A Appuyer les programmes déjà existants et maintenir les fonds disponibles pour éliminer l'accès des animaux aux cours d'eau et favoriser la revitalisation des bandes riveraines.
- 2.5.1.B À l'aide de rencontres, diffuser l'information concernant l'application des règlements aux agriculteurs
- 2.5.1.C Diffuser l'information auprès des agriculteurs afin de favoriser des méthodes de conservation des sols par des pratiques culturelles saines.
- 2.5.1.D Faire connaître les bonnes actions entreprises et/ou réalisées par les agriculteurs.
- 2.5.1.E Sensibiliser les agriculteurs aux bienfaits d'une bande végétative filtrante autour des enclos d'hivernage.
- 2.5.1.F Promouvoir des pratiques de bon usage des pesticides et des fertilisants ainsi que des pratiques alternatives.
- 2.6.1.B Inventorier les habitats (fosses, frayères, aires d'alevinage) des salmonidés en ruisseau et rivière.
- 2.6.1.E Identifier les sites potentiels de frai à proximité des traverses et des fossés routiers.
- 2.6.3.A Faire une étude de l'état des ponceaux en fonction de l'habitat du poisson.
- 2.6.3.B Éduquer le secteur de la voirie sur le bon maintien des ponceaux en fonction de l'habitat du poisson.
- 5.1.1.C Proposer une réglementation type aux municipalités
- 5.1.1.D Mettre sur pied un programme de remise monétaire pour l'achat de toilettes à faible débit.
- 5.2.1.F Décerner des prix de reconnaissance aux personnes ou organismes démontrant des efforts environnementaux liés à l'eau.